



IN F O N Z

Echos des syndicats et sections syndicales de
l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



n° 22 - 3 ème année : novembre 2016.

Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard Caillon

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Site : www.ulfonz44600.fr

Mail : ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr

Permanence Juridique : Mardi après-midi sur rendez-vous

Permanence AFOC : sur rendez-vous

Permanence Retraités : Jeudi après midi



**Forte mobilisation des personnels
hospitaliers le 8 novembre**

**À l'appel des Fédérations
FO, CGT et Solidaires
Santé et Action Sociale**



**Communiqué des Fédérations
FO - CGT - SUD (extrait):**

**« Après les réponses
inacceptables du ministère,
préparons une
Manifestation Nationale
début 2017
pour la satisfaction
des revendications »**



Joël Danto : une mémoire de l'Union Locale

Joël Danto est depuis 2006 le Président de l'Association des retraités et préretraités de St-Nazaire et sa région.

INFONZ : quels ont été tes débuts professionnels ?

Joël : j'ai fait mon apprentissage aux Fonderies de St-Nazaire au moment où l'entreprise a fermé (fin 1963). J'ai pu néanmoins y finir mon apprentissage et obtenir le CAP de modelleur sur bois sans être licencié !

Je suis ensuite parti travailler chez Baudet au *Petit Maroc*. Cette boîte faisait de l'aménagement naval et réparait les caravanes « Caravelair ». Au bout de 2/3 mois je suis parti en déplacement à Dunkerque monter des cabines dans les ferries. On travaillait notamment des panneaux de différentes essences de bois avec une âme en *marinite*, que l'on sciait et découpait : or il s'est avéré que ce produit contenait de l'amiante. Après 16 mois d'armée j'ai été repris chez Baudet ; j'ai alors travaillé à Sud Aviation en sous-traitance, comme modelleur. Puis le 2 septembre 1968, j'y ai été embauché.

La CGT était majoritaire et dès que je suis arrivé le délégué est venu me dire que si je voulais de la promotion, je devais me syndiquer à la CGT. Mais c'est Marcel Huet, qui était ajusteur, qui m'a syndiqué à FO. Il faut dire que mon père, Gabriel, était responsable FO aux Fonderies et mon frère, Jean Pierre, était aussi à FO aux Chantiers de l'Atlantique.



INFONZ : tu es membre de l'ADDEVA 44. Peux-tu expliquer ce que c'est ?

Joël : c'est l'Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante¹, créée en 1997 à St-Nazaire. Mais, dès les années 1968, Paul Malnoë avait fait les premières interventions là-dessus. Il était même allé au Canada où

¹ L'ADDEVA 44 comprend 5000 membres. Elle est membre de l'Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante (ANDEVA) créée en 1996.

se trouvaient les précurseurs des recherches sur les risques de l'amiante pour la santé.

Les bénévoles de cette association montent des dossiers de reconnaissance des maladies professionnelles dues à l'exposition à l'amiante. Les salariés concernés peuvent ainsi bénéficier d'indemnisation du Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante (FIVA)². Je dois dire que les gars qui s'en occupent - et beaucoup sont à la CGT- font du bon boulot et ils m'ont bien aidé pour mon propre dossier.



INFONZ : tu as été le premier Secrétaire FO du CE de l'«Aérospatiale»³ de St-Nazaire et ce jusqu'en 1994. Peux-tu raconter comment cela s'est passé ?

Joël : c'est aux élections professionnelles de février 1980 qu'il y a eu ce véritable bouleversement à St Nazaire.

Il faut rappeler que suite à la grève de mai-juin 1968, nous avons signé en 1970 avec la CGC et la CFTC un « Accord Société » qui permettait, notamment, une véritable garantie d'évolution salariale malgré une inflation à deux chiffres à l'époque : on avait 2 % en janvier et 2 % en juillet, puis un rattrapage par rapport à l'inflation constatée, avec une garantie de 10 % d'augmentation minimum.

A FO on voulait depuis un bon moment un accord négocié. On voulait éviter si possible des appels à des grèves à répétition sans résultats véritables et qui du coup marchaient de moins en moins auprès des salariés. La signature de l'Accord Société, un bon accord⁴, nous a permis petit à petit (il a fallu dix ans) de convaincre les salariés de l'Aéro que notre pratique contractuelle pouvait être plus efficace.

INFONZ : et en 1979, il y a eu cette action de la CGT et la CFDT ...

Joël : oui, c'est dans le contexte que je viens de te décrire, en demandant la suppression du

² Le FIVA est financé par une contribution de l'Etat fixée chaque année par la loi de finances et par une contribution de la branche accidents du travail et maladies professionnelles du régime général de la Sécurité Sociale (AT-MP) fixée chaque année par la loi de financement de la Sécurité Sociale

³ La « Société nationale industrielle aérospatiale » (SNIAS) : entreprise publique française créée en 1970, rebaptisée « Aérospatiale », en 1985, devient le « groupe EADS » en 2000, rebaptisé « Airbus Group » en 2014.

⁴ La CGT signera finalement cet accord le 21 décembre 1972

« boni »⁵ avec un boni maxi pour tous, que d'octobre à décembre 79 ils ont désorganisé le fonctionnement de l'usine⁶.

Ils s'en sont pris à l'outil de travail en détériorant à Gron la remorque de chargement des tronçons d'avion, la direction a été séquestrée ... La CGC avait pris parti pour le patron devenant de fait sa « garde prétorienne ».

Il y a eu de nombreuses échauffourées, à la limite des coups. On garait nos voitures à Méan pour ne pas qu'elles soient abîmées. A la fin, la direction a même décidé un « lock-out » et a envoyé 7 lettres de licenciement.



SUD-AVIATION - (Services d'Information)
Vue générale de l'usine de SAINT NAZAIRE

INFONZ : quelle fut l'attitude de la section FO ?

Pour nous c'était l'Accord Société lui-même qui était visé. Nous étions donc contre ces actions et nous n'y avons pas participé. Cela mobilisait d'ailleurs 200/250 gars sur les 2.400 de l'entreprise.

Avec Félix Bichon, qui était Secrétaire de la section FO, nous avons à cette époque rencontré le PDG de l'Aérospatiale, le Général Jacques Mitterand, frère cadet de François Mitterand. Nous l'avons informé de la politique et des méthodes contestables du Directeur de St-Nazaire, M. Renon. Par la suite, celui-ci a d'ailleurs été remplacé.

Après la décision patronale de lockout, la section FO a appelé à rentrer dans l'usine occupée, pour reprendre le travail. Nous avons été suivis par 2.000 salariés ... « l'action » était terminée.

Evidemment, ça n'a pas été simple : avec Félix nous nous sommes faits crachés dessus par quelques excités !

INFONZ : les salariés se sont ensuite exprimés lors des élections

Joël : effectivement, aux élections qui ont immédiatement suivi, en février 80, on a fait un bond de 12 - 13 % et la CGT a sérieusement chuté. Nous avons fait une « liste

⁵ Part variable du salaire : 2 à 12 % suivant le rendement individuel depuis 1970 (jusqu'en 83). Il représentait auparavant entre 32 et 42 % du salaire de base.

⁶ « Pendant 9 semaines, chaque jour, pendant 18 mn, par secteur et à des heures différentes, des actions ont lieu ... » (« Debout et libre. La CGT dans l'aéronautique nazairienne » - Edition du CHT 2012 - page 71)

d'entente » pour la gestion du CE avec la CGC et la CFTC. Lors de la mise en place du nouveau CE, la CGT et la CFDT ont voulu nous faire barrage en associant leurs votes. La Direction nous a apporté la voix qui manquait et nous sommes ainsi devenus majoritaires.

A partir de ce moment, nous avons, entre autre, modifié la gestion des vacances et de la culture en ouvrant les possibilités de façon large et pluraliste, au-delà de « Tourisme et Travail » et du seul « Centre de Culture Populaire » fortement marqués par le PCF, qui avaient auparavant le monopole. Les salariés ont apprécié.

Par la suite, de 1999 à 2000, j'ai été élu comme représentant FO des salariés au Conseil de Surveillance de la société Aérospatiale Matra.

INFONZ : la section FO de l'usine de Bouguenais était aussi devenue majoritaire ?

Joël : oui, deux ans plus tôt que nous et surtout suite à la grève de 1968.

On avait une ligne de conduite commune avec les copains de Bouguenais et avec Yvon Rocton qui était le Secrétaire FO. Yvon était un copain et c'était réciproque. On faisait souvent bloc quand il s'agissait par exemple de la répartition des charges de travail avec Toulouse. On avait aussi la même conception de la gestion des activités sociales.



INFONZ : comment vois-tu les relations avec la CGT, notamment lors de la mobilisation contre la « Loi travail » ?

Joël : après les événements de 79/80, et en tant que Secrétaire du CE, j'ai toujours tenu à avoir de bonnes relations avec la CGT ou la CFDT : ils ont bien le droit d'exister. Bien sûr il y a eu des passes d'arme pas tristes, ça a été dur pendant quelques années. Mais au fil du temps on se re-parlait. Pour ma part, j'avais tiré un trait sur le passé. De leur côté aussi les relations sont redevenues cordiales.

Les relations actuelles avec la CGT, notamment sur la loi El Khomri, ne me choquent pas. D'autant que c'est notre organisation qui a été précurseur de la mobilisation sur la revendication de « retrait de la loi » et la CGT a accepté de discuter avec nous sur cette base : on ne pouvait donc pas rompre par principe avec la CGT.

Je veux ajouter que je suis sidéré par le déni de démocratie du Gouvernement : 3 fois l'article 49-3 pour passer sa loi ! Il s'est ridiculisé. C'est du jamais vu !

Qu'en pense la population qui nous soutenait à 70 % ?

INFONZ : un mot sur l'Association des retraités que tu présides.

Joël : notre Association est la continuatrice de « l'Association des vieux travailleurs FO de la région nazairienne », déclarée à la Sous-préfecture le 23 mars 1965. Le premier Président était Emile Delagrée. Mon père en a été membre du bureau comme trésorier adjoint, élu en 1973. L'Association a changé de nom en mars 1989. Paul Poisson, qui nous a récemment quitté⁷, en était alors le Président.

Au début, les adhérents étaient avant tout des métallos. Maintenant tous les secteurs professionnels du privé et du public sont représentés. Je m'y suis attaché depuis que j'ai été élu en 2006.



Avec Françoise Blandy, nous avons aussi régularisé nos relations avec l'Union Départementale des Retraités 44. Nos relations sont très bonnes avec Claire Compain - dont je suis l'adjoint - laquelle a remplacé Françoise.

Notre Association est ainsi « dans les clous » au sein de l'Union Confédérale des Retraités. Nous sommes aussi dans une Union Locale qui tourne bien, où on discute, chacun s'écoute et se respecte. Il faut continuer comme ça.

INFONZ : un dernier mot Joël ?

Joël : il faut que tous les militants et syndiqués FO qui partent en retraite continuent de se syndiquer.

Notre Association leur est fraternellement ouverte.

Vente du Chantier naval STX : 4 candidats

Le tribunal de commerce de Séoul a retenu vendredi 11 novembre, quatre candidats à l'achat des Chantiers de Saint-Nazaire, lesquels ont maintenant jusqu'au 26 décembre pour remettre leurs offres.



L'analyse et les inquiétudes de la section FO STX :

● **DAMEN**, groupe néerlandais, associé à des armateurs. Les inconvénients majeurs sont :

- DAMEN est un des concurrents de DCNS sur les navires militaires à l'export. Cela remettrait en question le partenariat entre STX France et DCNS sur les navires militaires (BPC, porte-avions, renouvellement de la flotte logistique de la marine nationale, etc...).

- DAMEN n'est pas dans une situation financière favorable.

- Si un ou des armateurs entraînent dans le capital, ceux-ci auraient accès aux comptes et pourraient influencer à la baisse les prix de ventes des navires.

● **FINCANTIERI** : ce serait un scénario catastrophe :

- Fincantieri est sur les mêmes segments de navires que le site de Saint-Nazaire. Compte tenu de la recherche constante de réduction des coûts, pratiquée par tous les groupes, la tentation de supprimer les doublons (Achats, Etudes, etc...) serait inévitable avec des conséquences désastreuses pour l'emploi !

- En cas de diminution des commandes, nul doute que les sites italiens seraient privilégiés au détriment de Saint-Nazaire. Là encore, avec de lourdes conséquences pour nos emplois.

- L'accord passé entre Carnival (principal client de Fincantieri et n°1 de la croisière), Fincantieri et les chantiers chinois CSSC est une très mauvaise nouvelle, qui va aider ces chantiers à bas coûts (comme pour les méthaniers dans les années 90) et menacer à terme tous les emplois dans les chantiers européens !

⁷ Voir Infonz n° 20 de septembre 2016.

- **GENTING Hong Kong** (groupe chinois) : ce groupe est spécialisé dans le tourisme et la croisière (Star Cruises, Dream Cruises, Crystal Cruises). En 2016, il a racheté 4 chantiers allemands. Là aussi, Le risque majeur est le transfert de technologie et de savoir-faire !

- Un fonds d'investissement sino-britannique : ce **groupe, inconnu**, a manifesté son intérêt pour racheter l'ensemble du groupe STX Offshore & Shipbuilding. FO n'y voit aucune logique industrielle sauf à vouloir siphonner les compétences et savoir-faire au profit des chantiers chinois !

Dernière minute : le 23 novembre, la section de STX, avec la Fédération des métaux et l'UD FO 44, doit rencontrer le PDG de Fincantieri. La section a aussi demandé rendez-vous avec la direction de Damen. (Tract du 14/11/2016)

Pour FO, la seule voie pour assurer la pérennité des Chantiers et celle des emplois, est de le **mettre sous la protection de l'État** (de façon temporaire ou définitive) : soit par **une prise de contrôle majoritaire, soit par une nationalisation ...**

....comme cela a été fait pour les industries aéronautiques et spatiales, qui sont aujourd'hui des leaders mondiaux incontestés et, où les salaires et les garanties sociales sont également bien meilleurs que les nôtres !

Extrait du tract FO STX du 3 nov. 2016.

Le Syndicat FO des hospitaliers mobilisé



Le 7 novembre, veille de la mobilisation nationale, le syndicat alertait une énième fois le Directeur de la Cité Sanitaire : (extraits)

« Notre organisation syndicale FO vous alerte à nouveau Les Urgences sont débordées depuis jeudi. Une quinzaine de patients ont passé la nuit de jeudi à vendredi sur des brancards. Le sas d'accueil des Urgences a été saturé tout le week-end de patients.

Cette situation n'est pas liée à une activité importante aux Urgences ni à une épidémie

quelconque mais bien à un manque réel de lits pour hospitaliser les patients.

Les médecins des Urgences ont fait appel, comme ils ont l'habitude de le faire, aux structures d'accueil comme la polyclinique de l'Europe et l'hôpital de Guérande entre autres, mais sans que cela puisse améliorer la situation.



Force Ouvrière dénonce une fois de plus la dégradation des conditions de travail aux Urgences, mettant en danger la sécurité des patients, altérant leur prise en charge et entraînant un épuisement professionnel croissant du personnel. Les fermetures successives des lits et des services pour des raisons budgétaires depuis plusieurs mois au sein de la Cité Sanitaire ne permettent plus aux Urgences de réguler correctement l'afflux des patients en les hospitalisant après les soins de première intention.

Notre organisation syndicale FO vous demande donc de faire un état des lieux régulier du service des urgences afin de leur apporter une réponse rapide et adéquate et afin d'éviter que cette situation ne se reproduise, nous demandons également qu'un renfort I.D.E et A.S soit mis en place en attendant qu'une solution soit trouvée... ».



A la Cité sanitaire, en 3 ans :

- 15 lits de chirurgies fermés.
- 1 service de maternité fermé.
- L'hôpital de jour de néphrologie fermé.
- 1 unité de psychiatrie fermée.
- ... et bientôt 15 lits de gastro-entérologie seront fermés et redéployés sur d'autres spécialités.

Mobilisation des fonctionnaires de Police



Suite aux événements de Viry-Châtillon et dans le cadre du mouvement qui a suivi contre la violence à leur encontre, 250 policiers se sont rassemblés le 26 octobre devant le commissariat de police de Saint-Nazaire.

Un appel départemental à cette journée regroupait avec l'UD FO 44 : le SGP FO Police, le SMPM/FO (Police Municipale), FO Pénitentiaire 44, le SNSPP FO 44 (Pompiers) et le Groupement départemental FO des Services Publics et de Santé.

Suite à cette mobilisation, un plan de 250 millions a été annoncé : abandon partiel des tâches indues - anonymisation lors des interventions - alignement des peines pour outrages sur celles des magistrats - mise en place d'un groupe de travail sur la légitime défense - plan de rénovation des commissariats insalubres - rénovation des véhicules - patrouilles à trois au lieu de deux sur les zones sensibles ...

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIERE

Si pour le SGP Police FO, ces mesures traduisent une avancée, elles ne répondent pas à toutes les attentes, notamment en matière de rémunérations. (FO Hebdo du 27 oct)

Une grève du zèle est toujours en cours sur le district de St-Nazaire. Elle est fortement suivie, les rentrées financières chutent : préoccupant pour le commissaire



UN NOUVEAU SYNDICAT à l'UL :

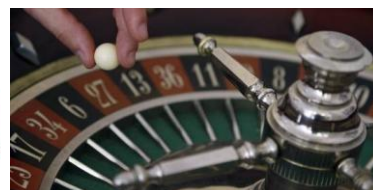
le « *Syndicat FO des Casinos et Cercles de jeu de St-Nazaire et sa région* ».

On se souvient⁸ qu'aux élections professionnelles des 21 octobre et 4 novembre 2015 au casino de La Baule, les toutes jeunes listes FO avaient recueilli les suffrages nécessaires pour avoir des élus au CE et en DP.

Le 4 novembre dernier, le nouveau syndicat s'est constitué à l'UL en présence de Gérard Caillon.

- Secrétaire de syndicat : **Mikaël Rastel**
- Trésorier : **Damien Delabrière**

FO
FGTA
Casino



17 novembre : CA de l'Union Départementale des Retraités



Ca marche pour eux Les rémunérations des grands patrons français ont bondi en 2015

Tous les records précédents sont battus avec une hausse de 20 % en un an !

... pour une moyenne de 3,5 millions € par an perçus par chacun des PDG des 120 plus grosses entreprises françaises.

Source : Institut Proxinvest (11/11/2016)

Agenda

- Du 21 au 25 novembre : stage "Découverte FO"
- Mardi 22 novembre : réunion Pôle Emploi
- Mardi 22 novembre : appel à la grève FO, CGT des salariés des Caisses d'Allocations Familiales
- Mardi 6 décembre : CA du Groupement Départemental des services publics et des services de santé à l'UL en présence de Luc Delrue
- Mardi 13 décembre : CE de l'UL

Les élections TPE sont **reportées** : elles auront lieu du 30 décembre au 13 janvier 2017

⁸ Infonz n° 15 de décembre 2015